

# Où puis-je me procurer mon Pass Numérique ?

Attention, en raison du contexte, les horaires mentionnés sont susceptibles d'avoir été modifiés. N'hésitez pas à contacter la structure pour savoir quand vous pourrez être accueilli(e).



**1 Centre socioculturel Madeleine Rebérioux**  
27, avenue François Mitterrand  
Tél. : 01 41 94 18 15  
Accueil : lundi de 16h à 20h, mardi de 10h à 12h30 et de 17h à 20h30, mercredi de 9h30 à 20h30, jeudi de 10h à 12h30 et de 14h à 20h45, vendredi de 14h à 20h, samedi de 10h à 17h (en période de vacances scolaires, horaires consultables sur place).

**2 Médiathèque Nelson Mandela**  
1, place de l'Abbaye  
Tél. : 01 41 94 65 50  
Accueil : mardi de 10h à 18h, mercredi et samedi de 10h à 19h, jeudi et vendredi de 12h à 18h, dimanche de 14h à 18h (hors vacances scolaire).

**3 Maison pour Tous Jean Ferrat**  
21, rue Charles Beuvin  
Tél. : 01 42 07 41 46  
Accueil : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Remise du Pass Numérique sur rendez-vous.

**4 Bureau Information Jeunesse (BIJ)**  
Centre Dassibat - 7, rue François Mauriac  
Tél. : 01 48 98 58 10  
Accueil : lundi et jeudi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, mardi de 13h30 à 19h, mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h, vendredi de 13h30 à 18h.

**5 CCAS - Service Prestations Sociales**  
Hôtel de ville - Place Salvador Allende  
Tél. : 01 58 43 35 07  
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le mardi après-midi).



Plan de la ville de Créteil

**6 Mission Locale**  
7, esplanade des Abymes  
Tél. : 01 43 99 28 00  
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermé le jeudi matin).

**7 CCAS - Service Insertion (RSA)**  
36, allée de la Toison d'Or  
Tél. : 01 58 43 38 60  
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (fermé le mardi après-midi).

**8 Maison de la Solidarité**  
1, rue Albert Doyen  
Tél. : 01 43 77 62 73  
Accueil : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h, samedi de 13h30 à 19h.

# Vous avez besoin d'aide avec le numérique ?

**Demandez votre Pass Numérique !**



## Vous pourriez être aidé pour :

- Créer ou utiliser une boîte email ;
- Installer une application sur votre smartphone ;
- Effectuer des démarches en ligne (Pôle emploi, CAF, Impôts, Ameli, paiement...) ;
- Rechercher un emploi, rédiger et diffuser un CV ;
- Communiquer avec vos proches...



# Le Pass Numérique...

## C'est quoi ?

- Un carnet composé de 10 tickets (pass) qui me permet de recevoir un accompagnement numérique dans une structure adaptée.

## Pourquoi ?

- Bénéficier d'un accompagnement numérique ;
- Mieux maîtriser les outils numériques, devenir plus autonome.

## A quoi ça sert ?

- Apprendre à se servir d'un ordinateur, d'un smartphone, d'une tablette, maîtriser les outils bureautiques (ex : tableur, traitement de texte, etc.) ;
- Naviguer sur internet, rechercher une information, faire un achat en ligne, envoyer, gérer et recevoir des emails, etc. ;
- Réaliser différentes démarches en ligne : CAF, Pôle Emploi, Ameli, CNAV, Impôts, Préfecture, etc. ;
- Réaliser des démarches de recherche d'emploi : faire son actualisation mensuelle, réaliser, envoyer et diffuser un CV, découvrir les plateformes de recherche d'emploi, etc. ;
- Communiquer à distance avec des proches ou des professionnels : installer, utiliser une application de messagerie instantanée ou de visioconférence, etc.



# Comment... ça marche ?

## Étape 1

Je me rends à l'accueil d'une structure qui distribue des pass numériques (voir la liste des structures au dos) et je demande à obtenir gratuitement mon carnet de pass. Un conseiller me posera quelques questions avant de me donner mes pass numériques puis m'indiquera où me rendre pour les dépenser et être aidé.



## Étape 2

Je me rends à l'endroit indiqué pour bénéficier d'un accompagnement numérique en échange d'un ou plusieurs pass. Un médiateur numérique m'aidera dans mon apprentissage des outils numériques.

